

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE PUBLIQUE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2008**

Mon cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira en séance publique au CHATEAU PEIXOTTO, salle des Délibérations, **le jeudi 3 AVRIL 2008 à 18 heures.**

Je compte donc sur votre présence à cette occasion et vous en remercie par avance.

Veillez agréer, Mon cher Collègue, l'expression de mes meilleurs sentiments.

**Alain CAZABONNE**

**ORDRE DU JOUR**

**RAPPORTEUR : Monsieur le Maire**

- 1 - Décisions Municipales – Information du Conseil
- 2 - Délégations et représentations du Conseil Municipal au sein de divers organismes extérieurs
- 3 - Orientations Générales du Budget Primitif 2008
- 4 - Création d'emplois de Cabinet
- 5 - Mise à jour du tableau des effectifs
- 6 - Recrutement d'agents non titulaires
- 7 - Construction d'un espace sportif quartier Nord – Marché n°06/29-3-2  
« Gros œuvre » - Avenant n° 2 de modification des travaux
- 8 - Reconstruction de l'espace sportif COUZINET – Concours de maîtrise d'œuvre – Composition du jury de concours
- 9 - Tournoi International de Football de Talence : Tarifs

\*\*\*\*\*

Le Conseil Municipal, convoqué le 28 mars 2008, s'est réuni au Château PEIXOTTO, salle des Délibérations, le 3 avril 2008 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Alain CAZABONNE, Maire.

**Etaient présents pour tout ou partie de la séance :**

M. Alain CAZABONNE, Maire, M. VILLEGA-ARINO, Mme SALLET, Mme IRIART, M. PARANTEAU, Mme CASTAGNERA, Mme LUTREAU-CHAVERON, M. CLOUP, Mme DENON-BIROT, M. CASTEX, Mme HIERET, Mme CHABBAT, M. GARNIER, Mme BONORON, Mme ROSSI, M. BONNIN, Mme CHADEBOST, M. GODEFROY, Mme GEHIN, Mme NEDELEC, Mme BONNEFOY, Mme FURNON, M. PRADES, M. GOYER, Mme DOUKANI, M. SEBTON, M. AMBRY, M. CONTE, M. DUPON-LAHITTE, Mme BLANCHARD, Mme GRESLARD-NEDELEC, Mme DE MARCO, Mme VIAUD, M. GORSE

**Absents excusés ayant donné délégation :**

M. GELLE à M. BONNIN, M. DUART à M. GARNIER, M. JESTIN à M. LE MAIRE, M. LABOURDETTE à M. CASTEX, Mme ROSAY à Mme DE MARCO

**M. VILLEGA-ARINO a été désigné comme secrétaire de séance.**

**1 - Décisions Municipales – Information du Conseil**

**DELIBERATION**

Monsieur le Maire indique à ses collègues que par délibération du Conseil Municipal en date du 27 MARS 2008, enregistrée par les services préfectoraux le 01 AVRIL 2008, il lui a été confié la totalité des délégations prévues à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En conséquence, il a été amené à prendre les décisions municipales pour les objets ci-après :

<b>N° - DATE</b>	<b>OBJET / NATURE DE LA DECISION</b>	<b>BENEFICIAIRE ou PRESTATAIRE</b>
N°1 – 5/02/08	Signature d'un contrat de cession des droits d'exploitation du spectacle « Rencontre musicale avec Francis Passicos » le 13 février 2008 à la Médiathèque G . Castagnéra  Dépense forfaitaire : 422 € TTC	Association BASE - Bordeaux (33)
N°2 – 11/2/08	Passation d'une convention pour la mise à disposition de créneaux d'utilisation de l'Espace Gauguin afin de développer des animations culturelles et sportives à destination des jeunes de 15 à 25 ans, du 13 février au	Association Les Jeunes Talençais – Talence

	31 décembre 2008.	
--	-------------------	--

<p>N°3 – 12/2/08</p>	<p>Passation de marchés à bons de commande pour la fourniture de boissons au titre de l'année 2008 :</p> <p>Lot 1 : Boissons non alcoolisées Dépense estimée : 13 279,15 € HT</p> <p>Lot 2 : Boissons apéritifs, digestifs, cidres et bières Dépense estimée : 4 443,66 € HT</p> <p>Lot 3 : Vins rouges et vins blancs secs de prestige Dépense estimée : 2 271,84 € HT</p> <p>Lot 4 : Côtes de Castillon Dépense estimée : 3 300,00 € HT</p> <p>Lot 5 : Vins blancs liquoreux – Loupiac Dépense estimée : 1 176,00 € HT</p> <p>Lot 6 : Vins blancs liquoreux – Sauternes Dépense estimée : 960,00 € HT</p> <p>Lot 7 : Vins Bordeaux rosés et blancs Dépense estimée : 1 728,00 € HT</p> <p>Lot 8 : Champagnes Dépense estimée : 8 690,40 € HT</p> <p>Lot 9 : Vins en cubi Dépense estimée : 1 322,50 € HT</p>	<p>SAS TMEG LE BIHAN – Villenave d'Ornon (33) Pour le lot 1</p> <p>SARL LA CAVE A PART – Talence Pour les lots 2, 7, 9</p> <p>SARL DEGUSTA – St Jean d'Illac (33) Pour le lot 3</p> <p>EARL VIGNOBLES LIRAND – Castillon (33) Pour le lot 4</p> <p>SCEA Marc DUCAU – Loupiac (33) Pour le lot 5</p> <p>EARL BON Frères – Preignac (33) Pour le lot 6</p> <p>SA Marie DEMETS – CHAMPAGNES Gye s/ Seine (10) Pour le lot 8</p>
<p>N° 4 -18/2/08</p>	<p>Passation d'un marché pour l'acquisition d'un progiciel de gestion des formalités administratives</p> <p>Dépense estimée : 12 295 € HT</p>	<p>Société ARPEGE – St Sébastien s/Loire (44)</p>
<p>N° 5 – 19/2/08</p>	<p>Passation d'une convention de partenariat en direction de publics spécifiques et plus particulièrement des personnes âgées, prévoyant l'accueil à la Médiathèque G. Castagnéra, à titre gracieux, de groupes de 7 à 8 personnes accompagnés de personnel d'encadrement.</p>	<p>Maison de Retraite Gardères – Talence</p>

N° 6 – 20/2/08	Passation d'une convention pour l'installation de présentoirs de cartes postales d'information gratuites dans 6 sites municipaux. En contrepartie de la mise à disposition gratuite de ces espaces publics, la société assurera gratuitement pour le compte de la Ville l'édition et la diffusion sur son réseau de 5000 cartes. Par ailleurs la Ville pourra bénéficier d'une remise de 25% sur des campagnes d'édition-diffusion complémentaires.	Société Cart'Com – Paris (75)
N° 7- 20/2/08	Passation d'une convention pour l'exposition des œuvres de Pierre Louisin du 5 mars au 2 avril 2008 au Forum des Arts et de la Culture dans le cadre de sa programmation.	Association « Les amis de Pierre Louisin » & l'Association « Migrations culturelles Aquitaine Afrique » (MC2A) - Bordeaux (33)
N° 8 – 25/2/08	Passation d'une convention de prêt pour l'exposition de photographies « Violences contre les femmes » organisée du 7 au 14 mars 2008 à la Maison des Droits de l'Homme et du Citoyen dans le cadre d'une manifestation citoyenne tout public autour de la journée de la femme, le 7 mars 2008.  Montant de la location : 1 196 € TTC (valeur d'assurance 7 176 € TTC)	Agence VU - Paris (75)
N° 9 – 28/2/08	Passation d'une convention pour le prêt de l'exposition « Des conquêtes inachevées, la femme au 20 <sup>ème</sup> siècle » organisée du 6 au 11 mars 2008 à la Maison des Droits de l'Homme et du Citoyen dans le cadre d'une manifestation citoyenne tout public autour de la journée de la femme, le 7 mars 2008.  Valeur d'assurance : 1 000 € TTC	Union Régionale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles - Floirac (33)
N°10– 28/2/08	Passation d'un marché à bons de commande pour l'acquisition de mobiliers scolaires de la date de notification jusqu'au 31 décembre 2008.  Dépense estimée : 36 234,90 € HT (prix unitaires HT multipliés par les quantités indicatives)	Société DELAGRAVE – Paris (75)

N°11- 4/3/08	Passation d'un contrat de cession des droits d'exploitation du spectacle « Concert acoustique avec le groupe Habibi Trio » le 8 mars 2008 à la Médiathèque G. Castagnéra  Dépense forfaitaire : 500 TTC	Association Anapurna Productions – Ambarès (33)
N°12 – 5/3/08	Acquisition d'un sèche-mains pour la Trésorerie Principale  Montant de la dépense : 122,70 € TTC	Union des Groupements d'Achats Publics (UGAP) – Mérignac (33)
N°13 – 7/3/08	Passation d'une convention pour la mise à disposition de créneaux d'utilisation de la salle Haut Brion afin d'y organiser des cours de théâtre du 13 mars au 11 juillet 2008.	Association ESPACE 3 – Talence
N°14-11/3/08	Décision de faire assurer par un prestataire le gardiennage du site de la salle de sports Robert Couzinet du 15 mars au 31 mars 2008  Dépense prévue : 9 592,36 € HT	Union des Groupements d'Achats Publics (UGAP) – Mérignac (33)
N° 15-11/3/08	Décision de confier les intérêts de la Ville dans le cadre de la requête déposée par Monsieur Gabriel NYEMB auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dirigée notamment contre la Ville de Talence afin d'obtenir de cette dernière ainsi que de l'OPHLM Domofrance une indemnité de 31 206 € suite à sa chute survenue le 26-01-07 sur un passage piétonnier du quartier de Thouars, ainsi que le versement de 2 150 € de frais irrépétibles.	Maître Pagnoux - Bordeaux (33)

»

Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions.

**(RECU PAR LES SERVICES PREFECTORAUX LE 09.04.2008)**

**2 - Délégations et représentations du Conseil Municipal au sein de divers organismes extérieurs**

## **DELIBERATION**

Monsieur le Maire expose :

« Conformément aux dispositions de l'article L 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous propose de désigner les membres ci-après pour représenter le Conseil Municipal au sein des Organismes suivants :

### **\* OFFICE CULTUREL ET EDUCATIF DE TALENCE**

- M. VILLEGA-ARINO Patrick
- Mme CHADEBOST Jacqueline
- Mme HIERET Anne-Marie
- Mme CASTAGNERA Danièle
- Melle DOUKANI Bouchra
- Mme DE MARCO Monique

### **\* COMITE DE L'ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE**

**Président** : M. le Maire

- Mme HIERET Anne-Marie
- M. GORSE Pierre

### **\* COMITE DES JUMELAGES**

- M. CAZABONNE Alain
- Mme CASTAGNERA Danièle
- Mme DENON-BIROT Marie-Nelly
- Mme BONORON Simone
- Mme CHABBAT Chantal
- M. GOYER Philippe
- M. PARANTEAU Gérard
- M. DUPON-LAHITTE Georges
- Mme GRESLARD-NEDELEC Denise

### **\* SOCIETE DU GAZ DE BORDEAUX**

- Monsieur le Maire
- **Suppléant** : M. GARNIER Jean-Paul

\* **SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE ELECTRIQUE DE LA GIRONDE**

- Mme IRIART Dominique
- M. GELLE Thierry
- M. CLOUP Bernard
- M. GARNIER Jean-Paul

\* **CENTRE SOCIAL DE BAGATELLE**

- Mme GEHIN Rahma

\* **CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DE TALENCE-THOUARS – ASSOCIATION MIX CITE**

- M. JESTIN François
- M. PARANTEAU Gérard

\* **MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE GARDERES**

Conseil d'Administration

- **Président** : M. le Maire
- Mme IRIART Dominique
- M. AMBRY Stéphane

Conseil d'établissement

- Mme CASTAGNERA Danièle

\* **COMITE DE GESTION DE L'INSTITUT D'EDUCATION MOTRICE**

- Mme GEHIN Rahma

\* **ASSOCIATION DE SECTEUR POUR L'AIDE A L'INSERTION SOCIALE – CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- Mme IRIART Dominique

\* **FOND SOLIDARITE LOGEMENT**

- M. JESTIN François

\* **CENTRE ANIMATION JEUNESSE**

- M. SEBTON Aurélien
- Mme BONNEFOY Christine

\* **CONSEIL LOCAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE**

**Collège 1**

- **Président** : M. le Maire
- M. JESTIN François
- M. PARANTEAU Gérard
- M. SEBTON Aurélien
- Mme NEDELEC Agnès
- M. AMBRY Stéphane
- Mme BLANCHARD Dominique

**Collège 2**

Services de l'Etat dont les représentants sont désignés par Monsieur le Préfet

**Collège 3**

Personnalités qualifiées désignées par Monsieur le Maire

\* **ECOLE NOTRE-DAME SEVIGNE**

- Mme CHADEBOST Jacqueline

\* **LYCEE VICTOR LOUIS**

- **Titulaire** : Mme NEDELEC Agnès - **Suppléant** : M. SEBTON Aurélien
- **Titulaire** : M. AMBRY Stéphane - **Suppléant** : Mme ROSAY Pétra

\* **COLLEGE VICTOR LOUIS**

- **Titulaire** : Mme IRIART Dominique - **Suppléant** : Mme BONORON Simone
- **Titulaire** : M. GORSE Pierre - **Suppléant** : Mme BLANCHARD Dominique

\* **LYCEE TECHNIQUE D'ETAT ALFRED KASTLER**

- **Titulaire** : M. GOYER Philippe
- **Suppléant** : M. SEBTON Aurélien
- **Titulaire** : M. DUPON-LAHITTE Georges
- **Suppléant** : M. AMBRY Stéphane

\* **COLLEGE HENRI BRISSON**

- **Titulaire** : Mme IRIART Dominique
- **Suppléant** : Mme BONNEFOY Christine

\* **LYCEE HOTELIER DE GASCOGNE**

**Titulaires** : Mme CHADEBOST Jacqueline  
M. DUART Patrick

**Suppléants** : Mme BONNEFOY Christine  
Mme SALLET Jeanne

\* **CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE DE BORDEAUX III**

- **Titulaire** : M. GOYER Philippe
- **Suppléant** : Mme BONORON Simone

\* **U.F.R. DES PAYS IBERIQUES ET IBERO-AMERICAINS DE L'UNIVERSITE DE BORDEAUX III**

- Mme DENON-BIROT Marie-Nelly

\* **U.F.R. DE LETTRES ET ARTS DE L'UNIVERSITE DE BORDEAUX III**

- Mme DENON-BIROT Marie-Nelly

\* **ENSAM - CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- **Suppléant** : M. CLOUP Bernard

\* **CONSEIL DE L'U.F.R. PLURIDISCIPLINAIRE DE 1er CYCLE DE DROIT DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES DE BORDEAUX IV**

- M. SEBTON Aurélien

**\* CONSEIL DE L'U.F.R. DE PHILOSOPHIE DE L'UNIVERSITE MICHEL DE MONTAIGNE DE BORDEAUX III**

- Mme DENON-BIROT Marie-Nelly

**\* CREPS DE TALENCE - CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- M. PARANTEAU Gérard

**\* CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE UNIVERSITAIRE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES DE L'UNIVERSITE MONTESQUIEU BORDEAUX IV**

- M. PARANTEAU Gérard

**\* CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BORDEAUX**

- M. VILLEGA-ARINO Patrick

**\* COMITE PARITAIRE UNIVERSITE DE BORDEAUX 2 - VILLE DE TALENCE RELATIF AU JARDIN BOTANIQUE**

- M. le MAIRE
- M. GELLE Thierry
- Mme BONORON Simone
- Mme BLANCHARD Dominique
- M. le Directeur Général des Services de la Ville
- M. le Directeur des Services Techniques de la Ville
- M. le Trésorier Principal de Talence

**\* PROJET EDUCATIF LOCAL – P.E.L.**

- M. VILLEGA-ARINO Patrick
- M. DUART Patrick
- M. PARANTEAU Gérard
- Mme BONNEFOY Christine
- M. SEBTON Aurélien
- Mme HIERET Anne-Marie
- M. JESTIN François
- Mme GEHIN Rahma
- M. GOYER Philippe
- M. DUPON-LAHITTE Georges
- Mme BLANCHARD Dominique

**\* T.A.P.A.J. (TALENCE PROJETS ACTIONS JEUNES) – COMMISSION CHARGÉE DE L'ATTRIBUTION DES AIDES**

- M. le Maire
- Mme SALLET Jeanne
- M. SEBTON Aurélien
- M. PARANTEAU Gérard
- Mme ROSSI Solange
- Mme ROSAY Pétra

**\* COMITE TECHNIQUE PARITAIRE**

**- Représentants titulaires du Conseil Municipal :**

Monsieur le Maire, Président

- Mme LUTREAU-CHAVERON Catherine
- M. GARNIER Jean-Paul
- M. GODEFROY Jean
- M. JESTIN François

**- Représentants suppléants :**

- Mme FURNON Valérie
- Mme CHADEBOST Jacqueline
- M. DUPON-LAHITTE Georges
- Mme GRESLARD-NEDELEC Denise

**\* COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES**

	<b><u>Titulaires</u></b>	<b><u>Suppléants</u></b>
<b>Catégorie A</b>	<b>Président</b> : M. le Maire - Mme LUTREAU-CHAVERON Catherine - Mme CHADEBOST Jacqueline - M. GORSE Pierre	- M. GOYER Philippe - Mme BONNEFOY Christine - Mme GRESLARD-NEDELEC Denise
<b>Catégorie B</b>	les précédents et - M. VILLEGA-ARINO Patrick	- Mme NEDELEC Agnès
<b>Catégorie C</b>	les précédents et - M. JESTIN François	- Mme IRIART Dominique

**\* CONSEIL DE DISCIPLINE DE RECOURS DE LA REGION AQUITAINE**

- **Titulaire** : Mme LUTREAU-CHAVERON Catherine
- **Suppléant** : Mme FURNON Valérie

**\* COMMISSION DEPARTEMENTALE DE REFORME DES AGENTS DES COLLECTIVITES LOCALES**

- **Titulaire** : Mme LUTREAU-CHAVERON Catherine
- **Suppléants** : Mme DENON-BIROT Marie-Nelly  
Mme DE MARCO Monique
  
- **Titulaire** : Mme NEDELEC Agnès
- **Suppléants** : Mme FURNON Valérie  
Mme VIAUD Brigitte

**\* COMITE D'HYGIENE ET DE SECURITE – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COLLECTIVITE**

- **Président** : M. le Maire

**Titulaires** :

- Mme LUTREAU-CHAVERON Catherine
- M. GARNIER Jean-Paul
- M. GODEFROY Jean

**Suppléants** :

- Mme GEHIN Rahma
- Mme NEDELEC Agnès
- M. GORSE Pierre
- Mme BLANCHARD Dominique

**\* ASSOCIATION LOISIRS DES PETITS ROIS – CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Elus**

- Mme DENON-BIROT Marie-Nelly
- Mme GEHIN Rahma
- M. SEBTON Aurélien
- M. GARNIER Jean-Paul
- Mme BLANCHARD Dominique
- 

**Personnalités qualifiées**

- Mme GUEBBLE Marie-France
- M. GELIBERT Jean-Franck
- M. GOUGET Jean-Paul
- Mme BROUAT Isabelle
- M. RIBARDIERE Vincent

**\* PROTECTION CONTRE LES RISQUES D'INCENDIE ET DE PANIQUE DANS LES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC - COMMISSION COMMUNALE DE SECURITE**

\* **Président** : Monsieur le Maire

M. GARNIER Jean-Paul , représentera M. le Maire, Président de la Commission

***En cas d'absence ou d'empêchement de M. GARNIER Jean-Paul :***

- M. BONNIN Jean-Jacques
  - M. GODEFROY Jean
  - M. GELLE Thierry
  - Mme DE MARCO Monique
  - Mme GRESLARD-NEDELEC Denise
- seront désignés en qualité de suppléants.***

**\* MISSION LOCALE DES GRAVES**

Assemblée Générale et Conseil d'Administration

- Monsieur le Maire
- Mme IRIART Dominique
- Melle DOUKANI Bouchra
- M. GORSE Pierre

**\* PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI « PORTES DU SUD » - P.L.I.E.**

- M. le Maire
- Mme IRIART Dominique
- Melle DOUKANI Bouchra

**- TALENCE INNOVATION SUD DEVELOPPEMENT – Agence de Développement Economique et des Technologies Nouvelles**

Assemblée Générale

- M. CAZABONNE Alain
- M. LABOURDETTE Marc
- M. GOYER Philippe
- M. CONTE Bernard

Conseil d'Administration

- M. GOYER Philippe

**\* Aménagement et gestion d'une aire intercommunale d'accueil des Gens du Voyage sur la Commune de Villenave d'Ornon – SIVU - Désignation des délégués**

**Titulaires :**

- Mme NEDELEC Agnès
- M. BONNIN Jean-Jacques

**Suppléants :**

- M. JESTIN François
- M. AMBRY Stéphane

**- S.E.M Talence Gestion Equipements**

Assemblée Générale

- M. VILLEGA-ARINO Patrick

Conseil d'administration

- M. JESTIN François
- M. DUART Patrick
- M. CLOUP Bernard
- M. CASTEX Régis
- Mme CHADEBOST Jacqueline
- M. GORSE Pierre
- M. AMBRY Stéphane

**\* DESIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL EN CHARGE DES QUESTIONS DE DEFENSE**

- M. GARNIER Jean-Paul

**\* ASSOCIATION NATIONALE DES ELUS EN CHARGE DU SPORT**

- M. PARANTEAU Gérard

**\* CENTRE DE FORMATION DE PLONGEE TALENÇAIS « LE NAUTILE »**

Conseil d'administration

- M. JESTIN François

**\* ECOLE TALENCAISE DES SPORTS MOTORISES – E.T.S.M.**

**- Conseil d'administration**

- Représentante titulaire : M. CASTEX Régis
- Représentant suppléant : M. GODEFROY Jean

**\* UNION SPORTIVE TALENCE – SECTIONS :**

Union Sportive Talence Acrosport

Titulaire : Mme DENON-BIROT  
Marie-Nelly

Suppléant : M. PRADES Laurent

Union Sportive Talence Aïkido :

Titulaire : Mme CASTAGNERA Danièle

Union Sportive Talence Athlétisme

Titulaire : M. PRADES Laurent

Union Sportive Talence Badminton

Titulaire : Mme NEDELEC Agnès

Union Sportive Talence Basket

Titulaire : Mme DENON-BIROT  
Marie-Nelly

Union Sportive Talence Boxe

Titulaire : M. SEBTON Aurélien

Suppléant : Melle DOUKANI Bouchra

Union Sportive Talence Club de Tennis

Titulaire : M. PRADES Laurent

Suppléant : Mme NEDELEC Agnès

Ornon Gironde Escrime

Titulaire : Mme DENON-BIROT  
Marie-Nelly

Suppléant : Mme LUTREAU-  
CHAVIRON Catherine

Union Sportive Talence Football

Titulaire : M. SEBTON Aurélien

Union Sportive Talence Gymnastique

Titulaire : M. BONNIN Jean-Jacques

Union Sportive Talence Handball

Titulaire : M. VILLEGA-ARINO Patrick

Union Sportive Talence Judo

Titulaire : Mme FURNON Valérie

Suppléant : Mme CHABBAT Chantal

Union Sportive Talence Karaté  
Titulaire : Mme BONNEFOY Christine

Union Sportive Talence Natation  
Titulaire : Mme GEHIN Rahma                      Suppléant : M. GOYER Philippe

Union Sportive Talence Pétanque  
Titulaire : M. BONNIN Jean-Jacques              Suppléant : M. AMBRY Stéphane

Union Sportive Talence Shintaido  
Titulaire : Mme CASTAGNERA Danièle

Union Sportive Talence Tennis de Table  
Titulaire : M. SEBTON Aurélien

Union Sportive Talence Volley-Ball  
Titulaire : M. GOYER Philippe

**\* UNION SPORTIVE TALENCAISE**

Représentants

- M. PARANTEAU Gérard
- M. PRADES Laurent
- M. SEBTON Aurélien
- M. CONTE Bernard

**\* ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES EPREUVES COMBINEES ET DU MEETING INTERNATIONAL DE TALENCE - ADEM**

- Monsieur le Maire ou son représentant
- M. PARANTEAU Gérard
- M. PRADES Laurent

**\* COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX**

- M. BONNIN Jean-Jacques

**\* COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX**

Président : M. le Maire

**TITULAIRES**

M. DUART Patrick  
M. GARNIER Jean-Paul  
Mme CHADEBOST Jacqueline

**SUPPLEANTS**

Mme SALLET Jeanne  
Mme BONNEFOY Christine  
M. BONNIN Jean-Jacques

M. JESTIN François  
Mme ROSAY Pétra

Mme NEDELEC Agnès  
M. DUPON-LAHITTE Georges

\* **ASSOCIATION ARC SUD DEVELOPPEMENT**

- Monsieur le Maire
- M. LABOURDETTE Marc

\* **SYNDICAT BENEVOLE DES COPROPRIETAIRES DU CENTRE COMMERCIAL  
COMPLEMENTAIRE DE TALENCE-THOUARS**

- M. JESTIN François

\* **SYNDIC DES COPROPRIETAIRES DU CENTRE COMMERCIAL TALENCE-  
THOUARS**

- M. JESTIN François

»

Le Conseil Municipal, après délibéré, donne son accord par

30 VOIX POUR

9 VOIX (Oppositions) ne prennent pas part au vote

**(RECU PAR LES SERVICES PREFECTORAUX LE 09.04.2008)**

**3 - Orientations Générales du Budget Primitif 2008**

**DELIBERATION**

Monsieur le Maire expose :

« Comme chaque année, et dans le cadre de la Loi, je vous fais part des grandes orientations qui serviront à l'élaboration du Budget Primitif pour l'exercice 2008.

Par ailleurs, conformément à la Loi du 1<sup>er</sup> août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine, je vous présenterai le rapport sur les inégalités sociales et les écarts de développement territoriaux sur notre commune.

**A - LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES**

**1- LES GRANDES LIGNES DU RESULTAT 2007**

Comme chaque année, vous avez reçu les documents qui vous permettent de constater l'évolution des budgets municipaux antérieurs de 2002 à 2006 sur la base des principaux postes budgétaires des comptes administratifs.

1-1 Les dépenses globales de fonctionnement , hors remboursement des intérêts de la dette et du personnel, ont augmenté de 11.20% .Cette augmentation tient compte de la croissance des dépenses d'énergie, des nombreux frais engagés lors de l'incendie de la salle de sport Couzinet et de l'augmentation importante de la subvention du CCAS(+26%).

Les dépenses de personnel ont, quant à elles, progressé de 8.73 %.

1-2 Les recettes de fonctionnement ont augmenté de 2.89%

Le produit des impôts locaux progresse de 2.16% sans augmentation de taux et représente 56% de nos recettes.

1-3 Les dépenses d'investissement hors remboursement du capital se sont élevées à 5 800 000 euros.

1-4 L'autofinancement, quant à lui, connaît une baisse significative, tout à fait logique, lorsque l'on compare l'augmentation difficilement compressible de nos dépenses et la relative stagnation de nos recettes.

## 2- LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU BUDGET 2008

Le budget 2008 est présenté par une nouvelle équipe qui vient juste de se mettre en place.

Ce budget primitif sera donc un budget de transition

### 2-1 – Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement seront reconduites à l'identique de 2007.

Les dépenses de personnel estimées en augmentation de 7,68% hors recrutement prennent en compte bien entendu la hausse de la valeur du point et l'impact sur une année de la modification du régime indemnitaire mis en place en juillet 2007.

La ville ayant recouru à l'emprunt en 2007 à hauteur de 4 000 000 € pour le financement de la section d'investissement, pour 2008, l'annuité se présentera en augmentation de 10.11 %.

Le CCAS a demandé la reconduction de sa subvention à hauteur de 3 100 000 €.

### 2-2 Les recettes de fonctionnement

\* La Dotation Globale Forfaitaire de Fonctionnement nous a été notifiée pour cette année en augmentation de 1,13 %, soit 7 248 505 €

\*La Communauté Urbaine versera cette année à la Ville une Dotation de Croissance et de Solidarité d'un montant de 1 700 857 € en augmentation de 7.36 % soit 116 547 € de plus.

\* La Dotation de Solidarité Urbaine nous a été notifiée pour cette année en augmentation de 7.11 %, soit 1 473 058 €

### 2-3 La poursuite de la politique d'investissement

Le programme de travaux pour l'année 2008 va voir la réalisation de nombreuses opérations lancées l'année dernière telles que

- La reconstruction de la salle Couzinet
- La crèche dans le quartier nord
- Le pôle social
- L'esplanade de Thouars

Ces travaux sont estimés à environ 10 millions d'euros.

Et comme tous les ans, un programme d'entretien du parc immobilier de la Ville et de ses espaces verts sera inscrit .

Des crédits seront inscrits également pour le paiement de terrains et d'immeubles acquis par la Communauté Urbaine pour notre compte et pour d'autres opérations menées directement par la Ville.

Ces investissements seront financés, hors emprunts, par une inscription de recettes (FCTVA , subventions...) de 2 400 000 €. Ces recettes seront complétées par la part d'autofinancement dégagée sur les recettes de la section de fonctionnement.

### 2-4 La fiscalité

Les bases fiscales seront revalorisées de 1,8 % .

A taux égal, les produits attendus sont de 22 673 662 € soit 2.10% que les produits attendus au moment du vote du budget 2007 et 1.85% de plus que les produits perçus en 2007

Ce budget 2008 sera, je vous le rappelle, un budget d'entrée de mandat. Il sera appelé à être modifié par un budget supplémentaire, qui traduira les nouvelles orientations impulsées pour les prochaines années.

## **B – RAPPORT SUR LES INEGALITES SOCIALES ET LES ECARTS DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAUX**

Ce rapport est établi sur les bases des chiffres publiés par l'observatoire national des ZUS concernant le quartier de Thouars.

1 - LA POPULATION (Recensement général 1999)

**Données Essentielles INSEE recensement**

**Zone de référence :**  
C. Ville (1999)

Documentation INSEE recensement

<b>Commune de TALENCE</b>	<b>1990</b>	<b>1999</b>	<b>Evolution 90-99 en %</b>	<b>Contrat BORDEAUX</b>
<b>Population</b>	<b>34 523</b>	<b>37 228</b>	<b>7.8 %</b>	<b>661 036</b>
% de moins de 20 ans	21.6	20.2		22.5
% de 60 ans et plus	20.5	18.4		19.2
% étrangers	4.8	4.6		5.1
% de non diplômés parmi les 15 ans et plus (hors élèves et étudiants)	18.5	10.8		15.2
<b>Nombre de ménages</b>	<b>15 400</b>	<b>18 808</b>	<b>22.1 %</b>	<b>295 712</b>
% de ménages de 1 personne		49.6		38.7
<b>Commune de TALENCE</b>	<b>1990</b>	<b>1999</b>	<b>Evolution 90-99 en %</b>	<b>Contrat BORDEAUX</b>
% de ménages de 6 personnes ou plus		1		1.5

Nombre moyen de personnes par ménage		1.9		2.2
<b>Population active</b>	<b>14 748</b>	<b>15 527</b>	<b>5.3 %</b>	<b>308 486</b>
Taux d'activité des 15-59 ans	63.6	59.4		70.6
Taux d'activité des 15-24 ans	23.1	14		24.3
<b>Population active occupée</b>	<b>13 155</b>	<b>13 318</b>	<b>1.2 %</b>	<b>259 466</b>
% salariés en CDD, intérim, emplois aidés et stages	7.9	16.6		14.6
% d'actifs ayant un emploi dans la population totale	37.8	35.8		39.3
<b>Nombre de chômeurs</b>	<b>1 593</b>	<b>2 173</b>	<b>36.4 %</b>	<b>48 093</b>
Taux de chômage	10.8	14		15.6
Taux de chômage des 15-24 ans	19.5	25.1		30.4
Taux de chômage des 25-49 ans	10	14.2		15.1
Taux de chômage des 50 ans et plus	8.3	8.8		11
<b>Nombre de logements</b>	<b>17 330</b>	<b>20 754</b>	<b>19.8 %</b>	<b>325 715</b>
% de logements en immeubles de 10 logements ou plus	44.7	51.8		32.3

## 2 – PROFIL GENERAL DU QUARTIER

	<b>CUCS TALENCE</b>	<b>ZUS THOUARS</b>	<b>ZUS DU DEPARTEMENT</b>	<b>ZUS DE LA REGION</b>
Chômage (1999)	14.0 %	21.3 %	25.7 %	25.8 %
Non diplômés (1999)	10.8 %	18.2 %	27.2 %	27.6 %
- de 25 ans (1999)	37.5 %	41.0 %	35.0 %	35.2 %
Etrangers (1999)	4.6 %	10.2 %	12.4 %	12.8 %

Familles monoparentales (1999)	17.7 %	27.2 %	24.1 %	24.6 %
Locatifs HLM (1999)	19.1 %	58.8 %	53.6 %	56.1 %
Ménages non imposés sur revenus (2004)	39.5 %	55.7 %	53.5 %	54.0 %

Sources : INSEE 99

### 3 - L'EMPLOI

#### Evolution des demandeurs d'emploi du 30 juin 2006 au 30 juin 2007

	ZUS Thouars	ZUS Thouars	ZUS Thouars	ZUS du département Evolution 2006/2007 %	Zus de la région	Département Gironde	Région Aquitaine
<b>DEFM catégorie 1</b>	287	267	-6.97 %	-11.46 %	-11.51 %	-11.60 %	-10.35 %
<b>DEFM catégorie 1.2.3.6.7.8</b>	473	434	-8.25 %	-10.29 %	-10.45 %	-11.46 %	-10.86 %
<b>Dont -26 ans</b>	86	89	3.49 %	-9.48 %	-7.63 %	-11.64 %	-9.56 %

Source – ANPE/DARES – Septembre 2007

Telles peuvent être énoncées et résumées les principales orientations générales du projet de Budget Primitif pour 2008 et le rapport sur les inégalités sociales et les écarts de développement territoriaux sur lesquels je vous propose, Mesdames, Messieurs, de débattre. »

**(RECU PAR LES SERVICES PREFECTORAUX LE 09.04.2008)**

#### 4 - Création d'emplois au Cabinet

##### DELIBERATION

Monsieur le Maire expose :

« Le décret n°87-1004 du 16/12/1987 modifié par le décret n°2005-618 du 30/05/2006 permet de recruter des collaborateurs de cabinet.

Ces emplois ont pour objet d'assister et de conseiller l'autorité territoriale dans ses actions et son programme en matière politique.

Les missions seront notamment :

- d'aider l'élu dans son travail quotidien (gestion du planning, interventions, courriers, notes argumentaires...)

- de gérer les relations internes avec les élus de la Ville et externes avec les autres élus
- de promouvoir l'image de l'élus par un travail de communication externe mais aussi de relations avec la presse

Je vous demande donc :

- d'autoriser Monsieur le Maire pour la durée de son mandat à créer :
  - o un emploi de chef de cabinet à temps complet à compter du 21/03/2008 rémunéré en référence à l'indice majoré 738
  - o un emploi de chargé de mission à temps complet à compter du 01/09/2008 rémunéré en référence à l'indice majoré 408

Les agents recrutés au titre de ces emplois bénéficieront de la prime annuelle dans les conditions prévues par le protocole d'accord du CTP du 22/06/2007 et dans le respect de l'article 7 du décret n°87-1004 du 16/12/1987.

- de prévoir les crédits nécessaires au budget de la Ville – chapitre 012 – articles 64131 et 64138

Adopté par 30 VOIX POUR

9 ABSTENTIONS (Opposition)

**(RECU PAR LES SERVICES PREFECTORAUX LE 09.04.2008)**

### 5 - Mise à jour du tableau des effectifs

**M. LE MAIRE :** Suite aux commissions paritaires, nous mettons à jour comme traditionnellement le tableau des effectifs.

**Mme GRESLARD :** Nous voterons pour.

### DELIBERATION

Monsieur le Maire expose :

« Afin d'assurer la nomination d'agents proposés pour un avancement de grade ou une promotion interne lors de la Commission Administrative paritaire du 19 Février 2008, il convient de créer les postes correspondants au tableau des effectifs. »

Le tableau des effectifs est modifié comme suit :

GRADE	AUTORISES	POURVUS	BESOINS	NOUVELLE SITUATION
Rédacteur territorial	9	9	1	10
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques de 1 <sup>ère</sup> classe	2	2	1	3

Educateur territorial des APS Hors Classe	4	4	1	5
Adjoint technique principal 2 <sup>e</sup> classe	33	31	14	47
ASEM Principal 2 <sup>e</sup> classe	5	5	12	17
Conservateur du patrimoine et des bibliothèques 2 <sup>e</sup> classe	0	0	1	1
Adjoint d'animation principal 2 <sup>e</sup> classe	0	0	1	1

Adopté par 39 VOIX POUR.

**(RECU PAR LES SERVICES PREFECTORAUX LE 09.04.2008)**

## **6 - Recrutement d'agents non titulaires**

### **DELIBERATION**

Monsieur le Maire expose :

« L'article 3 de la Loi n°84-53 du 26/01/1984 modifié permet aux collectivités territoriales d'employer des agents non-titulaires :

- pour assurer le remplacement momentané de fonctionnaires indisponibles (temps partiel, maladie, congé maternité, congé parental) – 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 3
- pour faire face à des besoins saisonniers ou occasionnels – 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 3.

La collectivité se doit d'assurer la continuité du service public en veillant notamment au respect des règles de sécurité.

Elle doit également adapter ses moyens humains aux fluctuations de la demande des usagers vis à vis des prestations de la Ville.

Je vous demande donc :

- de m'autoriser pour la durée du mandat à recruter en cas d'absolue nécessité des agents non-titulaires dans le cadre des alinéas 1 et 2 de l'article 3 de la Loi n°84-53 modifiée.
- de m'autoriser à constater les besoins concernés et à déterminer le cadre d'emplois de recrutement selon la nature des fonctions confiées. La rémunération sera limitée au 1<sup>er</sup> échelon du 1<sup>er</sup> grade du cadre d'emplois concerné.
- de prévoir les crédits nécessaires au budget de la Ville – chapitre 012 – articles 64131 et 64138»

Adopté par 30 VOIX POUR

9 ABSTENTIONS (Opposition)

**(RECU PAR LES SERVICES PREFECTORAUX LE 09.04.2008)**

**7 - Construction d'un espace sportif quartier Nord – Marché n°06/29-3-2 « Gros œuvre » - Avenant n° 2 de modification des travaux**

### **DELIBERATION**

Monsieur le Maire expose :

« Par délibération du 14 mai 2007 reçue en Préfecture le 22 mai 2007, le Conseil Municipal a :

- d'une part, approuvé la passation notamment du marché n°06/29-3-2 « Gros œuvre », avec la société MAESTRO, pour un montant de 362 507,30 € H.T. dans le cadre des travaux de construction d'un espace sportif
- d'autre part, autorisé Monsieur le Maire à signer notamment ce marché.

En outre, par délibération du 17 décembre 2007 reçue en Préfecture le 19 décembre 2007, le Conseil Municipal a :

- autorisé Monsieur le Maire à passer un premier avenant de modification des travaux concernés
- habilité Monsieur le Maire à signer les pièces administratives en découlant.

Il s'avère aujourd'hui nécessaire de passer un deuxième avenant sur ce marché et relatif à :

Prestation	Devis € HT
Réseaux EP : fourniture et pose de regards béton avec branchement avec tuyaux PVC	5 598,35
Fourniture et pose d'un réseaux PVC Ø 250 CR8	1 750,25
Fourniture et pose d'un PVC Ø 250 CR8	4 271,25
Fourniture et pose d'un PVC Ø 160 CR8	7 165,60
Fourniture et pose d'un drain Ø 125 (ouverture de la tranchée, fourniture d'un géotextile, cailloux et mise en place avec drain agricole)	0,00
Fourniture et pose de regards béton diam. 1000 en limite propriété	1 432,00
Fourniture et pose de regards PVC diam 315 tampon frontal	1 180,80
Eaux Pluviales Ø 250	1 195,95
Eaux usées Ø 160	1 874,08
Passage caméra	698,00
Mise en décharge classe 2 à Audenge	82 288,06
Plue value transport Audenge	10 193,89
Plue value télescopique	2 808,00
Frais de gestion	4 764,50
<b>TOTAL</b>	<b>125 220,73</b>

En effet, il est essentiel d'effectuer les travaux complémentaires des postes « réseau pluvial et réseau drain » et « réseau en attente limite de propriété branchement eaux pluviales et eaux usées » suivants :

- A ce jour, la couverture de la salle de sport étant en phase d'achèvement, de plus la nature du terrain étant sensible à l'humidité (cf. avenant n°1), il faut évacuer les eaux pluviales et les raccorder au réseau public
- Ce raccordement nécessitant l'ouverture de tranchées, il paraît opportun de réaliser le réseau d'assainissement (afin de ne pas réitérer la dépense)
- Afin de réaliser les massifs en béton servant de fondations à la salle, et à la suite de divers terrassements, les terres dégagées, après analyse d'un Bureau de Contrôle, doivent être transportées dans un centre de stockage de déchets classe 2.

Montant initial HT du marché n°06/29-3-2 :	362 507,30 €	
Montant HT de l'avenant n°1 (pour mémoire)°:	+ 20 518,42 €	
Montant HT de l'avenant n°2°:	+ 125 220,73 €	Au total : + 40,21%
<b>Nouveau montant HT du marché n°06/29-3-2 :</b>	<b>508 246,45 €</b>	

Sachant que le montant cumulé des deux avenants pour le marché précité dépasse 5% du montant du marché initial, la Commission d'Appel d'Offres, lors de sa réunion en date du 25 février 2008, a donné un avis favorable à la passation de ce deuxième avenant.

L'incidence financière induite par cette modification des travaux sera imputée sur le crédit prévu à cet effet au budget communal. »

- Le Conseil Municipal, après délibéré,
- autorise Monsieur le Maire à passer l'avenant n°2 précité de modification des travaux du marché n°06/29-3-2 « Gros œuvre »
  - habilite Monsieur le Maire à signer les pièces administratives qui en découlent

Adopté par 30 VOIX POUR

9 ABSTENTIONS (Opposition)

**(RECU PAR LES SERVICES PREFECTORAUX LE 09.04.2008)**

**8 - Reconstruction de l'espace sportif COUZINET – Concours de maîtrise d'œuvre – Composition du jury de concours**

### **DELIBERATION**

Président :

Monsieur CAZABONNE Alain  
Maire de Talence

Membres titulaires à voix délibérative :

Monsieur Bernard CLOUP  
Adjoint au maire

Monsieur François JESTIN  
Adjoint au maire

Monsieur Jean-Paul GARNIER  
Conseiller Municipal

Monsieur Patrick DUART  
Adjoint au maire

Madame Monique DE MARCO  
Conseillère Municipale

Membres suppléants à voix délibérative :

*Monsieur Régis CASTEX*  
Adjoint au Maire

Monsieur Jean GODEFROY  
Conseiller Municipal

Madame Jacqueline CHADEBOST  
Conseillère Municipale

Madame Christine BONNEFOY  
Conseillère Municipale

Monsieur Pierre GORSE  
Conseiller Municipal

Deux personnalités dont la participation présente un intérêt particulier au regard de l'objet du concours :

*Monsieur PARANTEAU Gérard, Adjoint*

*Monsieur FAUCON, habitant du quartier Talence Sud.*

Quatre personnes ayant une qualification professionnelle équivalente à celle qui est exigée des candidats pour participer au concours :

*Madame TRAULE SPEELERS*

*Monsieur DUPUY*

*Monsieur SALADIN*

*Monsieur LACROUTS*

Membres à voix consultative :

Monsieur le Trésorier Principal de Talence ou son représentant.

*Monsieur le Directeur Départemental de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes ou son représentant. »*

Après délibéré, le Conseil Municipal,

- approuve la nouvelle composition du jury pour le concours de maîtrise d'œuvre relatif à la reconstruction de l'espace sportif COUZINET
- habilite Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives qui en découlent.

ADOPTE PAR 39 VOIX POUR.

**(RECU PAR LES SERVICES PREFECTORAUX LE 09.04.2008)**

**9 - Tournoi International de Football de Talence : Tarifs**

### **DELIBERATION**

30 VOIX POUR

9 VOIX (Oppositions) ne prennent pas part au vote.

*La séance est levée à 19 heures 41.*